

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 27 Mars 2017
à la maison des services et des associations à
Durrenbach**

Etaient présents : 26

Membres en exercice : 35

Présents : M. HAAS Jean-Marie, délégué(e) titulaire, Mmes : DESCHLER Annie, DUDT Lysianne, DUTEY Sylvie, HASENFRATZ Rachel, LEDIG Evelyne, ROTH Marie-Louise, SCHELLENBERGER MICHELE, WEISS Marie-Line, MM : FUCHS Alain, ISEL Roger, KLIPFEL Jean-Louis, KREISS Alfred, MULLER Jean, PETER Guillaume, PFEIFFER Dominique, RICHERT Robert, SCHLOSSER Charles, SCHNEIDER Dominique, SCHNEIDER Francis, SCHNEPP Franck, SIGRIST Benoît, SUSS Charles, THALMANN Alfred, WEISBECKER Jean, WERNERT Stéphane
Suppléant(s) : Mme SCHELLENBERGER MICHELE (de Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille)

Absent(s) : MM : NICASTRO Gérard, SCHERTZ Christophe

Excusé(s) ayant donné procuration : MM : ATZENHOFFER Alphonse à M. RICHERT Robert, BALL Jean-Claude à M. ISEL Roger, JULLY Jean-Marie à Mme WEISS Marie-Line

Excusé(s) : Mmes : CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille, GARDON Karine, MM : KAISER Francis, SITTER Pierrot, WEISS Damien

Invité(s) : M. GUILLON François

Réunion du 27.03.2017 – 19h30 – Maison des services et des associations – Durrenbach – Salle de réunion Pechelbronn – invitation avec ordre du jour envoyée le 21.03.2017 et complété d'un rapport de présentation envoyé par mail aux membres du conseil (conseillers titulaires et suppléants ayant communiqué une adresse mail).

Invités élus : 50 personnes - 35 élus délégués titulaires et 15 délégués suppléants.

Pas d'invités extérieurs.

Séance publique.

Compte rendu avec tableau des décisions précisant le nom des votants et l'indication du sens de leur vote en annexe.

Invités autres à cette séance : non.

Intervenants extérieurs : non.

Une convocation a été régulièrement adressée aux conseillers communautaires le 20/03/2017.

M. Jean-Marie HAAS, Président, ouvre la séance qui a lieu à la maison des services et des associations à Durrenbach à 19 heures 30, et souhaite la bienvenue à toutes et à tous.

Désignation d'un secrétaire de séance.

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est procédé à la désignation du secrétaire de séance.

M. KREISS Alfred est désigné secrétaire de séance.

Point unique à l'ordre du jour : Débat d'orientation budgétaire (DOB) n°2 : proposition de tableau des contributions, écritures entre budgets, affectations de résultats, taux des impôts directs locaux et budgets 2017.

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 27mars2017



Débat d'orientation budgétaire n°2 : Perspectives 2017

Rappel du déroulé :

Vote DOB partie 1 : l'exercice 2016 : présentation : préparation au BEX du 6 et 13 février et présentation au conseil du 20 février 2017.

Vote DOB partie 2 : l'exercice 2017 : présentation au conseil du 27 mars (préparation aux deux bureaux exécutifs précédents).

Votes du CG, CA, affectations de résultats, taux des impôts directs locaux, budget 2017 et ses annexes : conseil du 10 avril 2017.

Objectif de la réunion : débat d'orientation budgétaire n°2 :

Rappel très sommaire du DOB n°1 du 20 février 2017.

Présenter une vision globale de la situation financière actuelle et à venir (focus 2017 et projets à court-moyen terme),

Proposer des orientations financières prenant en compte les opérations importantes sur les années à venir (notamment au niveau fiscal),

Proposer un budget 2017 équilibré et anticiper sur les marges de manœuvres 2018-2019-2020.

PREPARER LES PROPOSITIONS QUI SERONT A DELIBERER AU CONSEIL DU 10 AVRIL :
VOTE DES BUDGETS 2017 ET VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX.

I. L'exercice 2016 : état des lieux (cf DOB1).

Cf. compte rendu du débat d'orientation budgétaire n°1.

II. Les prévisions pour l'exercice 2017 :

(conseil communautaire du 27 mars 2017).

II.I. Les prévisions d'actions et opérations pour 2017 (map Till).

Présentation par Till des projets conduits, dans les domaines suivants :

- Economie,
- Tourisme,
- Cohésion sociale,
- Aménagement du territoire et développement durable,
- Mobilité, aménagement numérique et services aux communes et associations,
- Environnement et habitat,
- Animation territoriale et missions transversales.

Les actions commentées sont actées par le conseil.

I. La prospective 2017-2025.

Analyse prospective sommaire.

Prospective marquée essentiellement par le projet de schéma de développement ALSH-Périscolaire, et l'aménagement numérique du territoire.

Investissements prévus en 2017 : un peu plus de 2,5 millions d'€, essentiellement sur les itinéraires cyclables, et la construction d'un ALSH et micro-crèche à Lembach.

Investissements prévus en 2018-2019-2020 et impacts financiers sur le fonctionnement, pour les trois opérations principales :

Opération	2018	2019	2020	2021	2022
ALSH constructions	1 650 000 €	1 375 000 €	1 100 000 €	825 000 €	275 000 €
Schéma IC	100 000 €	300 000 €	300 000 €	0 €	0 €
A m é n a g e m e n t numérique	0 €	242 725 €	433 300 €	517 475 €	212 625 €
Total investissement	1 750 000 €	1 917 725 €	1 833 300 €	1 342 475 €	487 625 €
ALSH fonctionnement + frais fixes	0 €	70 000 €	300 000 €	390 000 €	450 000 €

Tendance : baisse des marges de manoeuvre (baisse DGF), non compensée par la rationalisation des dépenses, nécessitant de développer les recettes.

1. Le financement des actions et opérations.

..1 Les emprunts et prêts.

Nouveaux emprunts prévus : 4 sur 2017 – 2018, sur des budgets annexes.

NB : emprunt préfinançant les opérations suivantes, qui donneront lieu à recettes permettant de tendre vers un équilibre des opérations à terme (besoin de trésorerie immédiat) :

Construction d'une résidence seniors à Woerth		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Redevance OPUS : 860 000 €	Réalisation : 3 750 000 € HT	Hors frais financiers et hors frais internes (RH)
PLAI PLUS (repris par OPUS) : 963 500 €		Delta de 400 000 € (arrondi) qui sera à couvrir par le budget principal et un emprunt bancaire classique
Cofinancements régions-Etat et CD67 : 1 530 700 €		Déblocage emprunt prévu en 2017

Construction d'un espace commercial-services-tertiaire au RDC de la résidence seniors à Woerth		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Loyers de mise à disposition des locaux : reste à définir précisément (délibération) intégrant les frais complémentaires, un % de vacance, les taxes et divers)	Réalisation : 670 000 € HT (travaux en cours – ajustements prévus d'ici fin des travaux)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter
Surface locaux : 233 m ²		Loyers devant couvrir les annuités d'emprunt sur le long terme (20-25 ans) : opération blanche à terme
Cofinancements régions-Etat et CD67 : non		Déblocage emprunt prévu en 2017

Financement de la réhabilitation du site économique nord de Woerth – halls centraux, et de la remise à niveau du hall sud		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Loyers de mise à disposition des locaux : cf délibération 20.02.2017	Réalisation : de l'ordre de 1 000 000 € HT (rédaction du DCE consultation de	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter

Compte rendu de la réunion du conseil communautaire à la maison des services et des associations à Durrenbach le 27mars2017

	MOE en cours)	
Loyers intégrant les dépenses de foncier et d'acquisition	Déjà effectué : acquisition et étude de requalification + cofinancements perçus	Loyers devant couvrir les annuités d'emprunt sur le long terme (20-25 ans) : opération blanche à terme
Cofinancements régions-Etat et CD67 et autres : études en cours		Déblocage emprunt prévu en 2018 (début d'année)

Financement de l'aménagement de la zone d'activités touristique de Wingen		
Recettes	Dépenses	Commentaires
Vente des terrains aménagés à l'investisseur : montant restant à fixer.	Acquisition foncière (dans un premier temps via l'EPF) Aménagement de la zone (études préalables, diagnostic archéologique, viabilisation et VRD,...)	Hors frais financiers et hors frais internes (RH) à rajouter. Equilibre financier : objectif = tendre vers un prix de revente coïncidant avec les frais engagés
		Déblocage emprunt prévu en 2018 (début d'année) – emprunt court terme le temps de l'aménagement et de la revente – crédit relais-emprunt à amortissement in fine envisagé

..2 Les contributions et avances du budget principal.

Cf. tableau de suivi.

Le tableau de suivi a été communiqué aux conseillers par mail et présenté en séance. Les propositions ont été actées par le conseil.

NB : Les contributions prévues en 2017 pour la FDMJC et l'AASBR ont été depuis la réunion revues à la baisse suite à la communication par ces deux organismes du budget prévisionnel de l'exercice.

..3 Les autres écritures entre budgets (prises en charge de frais, DAP et écritures d'ordre).

Le tableau de suivi a été communiqué aux conseillers par mail et présenté succinctement en séance. Les propositions ont été actées par le conseil.

2. Les perspectives statutaires et de mutualisation.

..1 GECT, GEMAPI et AEP.

Evolution statutaire prévue afin d'adhérer au GECT Pamina (groupement européen de coopération transfrontalière) : délibération prévue au prochain conseil.

GEMAPI : compétence obligatoire déjà intégrée aux statuts. Réflexion à porter sur les compétences complémentaires (avec transfert de compétences), et sur l'exploitation de la compétence.

AEP (adduction d'eau potable) : réflexion sur l'organisation de la compétence sur le territoire, date limite de prise de compétence = 01.01.2020, en lien avec les blocs de compétence et le bénéfice de la bonification de DGF.

..2 La bonification de DGF et les blocs de compétences.

Au 01.01.2018, les EPCI à fiscalité propre devront exercer 9 des 12 blocs de compétence définis par la loi pour pouvoir bénéficier de la DGF bonifiée. Cette bonification représente plus de 220 000 € par an pour la communauté de communes (sur une dotation d'intercommunalité totale de 720 000 € - chiffres 2016). Etude en cours et selon les conclusions, une réflexion sur une prise de compétence complémentaire se pose (notamment par exemple l'AEP par anticipation).

Pour bénéficier/conservier la bonification de DGF :

- Avant le 01.01.2017 les communautés de communes devaient exercer 4 des 8 blocs de compétences.
- Au 01.01.17 les communautés de communes doivent exercer 6 des 11 blocs de compétences.
- Au 01.01.2018 les communautés de communes devront exercer 9 des 12 blocs de compétences

..3 Validation du schéma de mutualisation et études de mises en œuvre.

Le schéma de mutualisation est en finalisation d'écriture et pourra être proposé aux communes d'ici cet été.

Point sommaire sur son contenu et les objectifs visés.

Le projet de schéma en cours de finalisation s'inscrit dans la suite de la délibération prise le 05.07.2017 (n°089.2016). Les deux axes de développement retenus sont relatifs à la création d'un service commun ou unifié de la commande publique, intégrant la mise en place et le suivi de groupements de commandes, pour les communes volontaires, et le renforcement de la banque de matériels. L'accompagnement au développement touristique du territoire vient compléter la démarche.

La communauté de communes a d'ores et déjà missionné un agent pour étudier les conditions de mise en place d'un service commun ou unifié de la commande publique, en vue d'en définir les conditions de fonctionnement et de financement. Les communes seront sollicités pour avis sur la base d'un pré-projet dans les mois à venir. La validation du schéma de mutualisation en conseil communautaire est prévue au courant du 2^e ou 3^eème trim 2017.

3. Les flux croisés.

Pas de changements prévus cette année pour les flux suivants, sauf modifications des compétences ou nouvelles informations :

- Les attributions de compensation et leur révision : EN PLACE.
- Les fonds de concours itinéraires cyclables et aménagement numérique du territoire : EN PLACE (Conventions soumises au CL actuellement).
- Les délégations de maîtrise d'ouvrage : EN PLACE.
- Le FPIC : EN PLACE – ENVELOPPE 2017 FIGEE.
- Le pacte financier et fiscal : RESTE A FINALISER.

4. Les dépenses et recettes fonctionnelles (cf budgets).

..1 Les autres dépenses.

Cf. budget – l'ensemble des propositions de budget (budget principal et budget annexes) a été envoyé par mail aux conseillers, sous forme d'un tableau par document budgétaire présenté par chapitres.

NB : quelques adaptations mineures ont été apportées à ces propositions depuis la réunion.

Il est également proposé d'intégrer le résultat excédentaire du budget annexe Jardin des Brumes, dissous, en excédent d'investissement au budget principal. Cette opération minore le déficit de la section d'investissement de 199 000 € (arrondi) à 160 000 € (arrondi). Les délibérations prévues au prochain conseil feront mention de cette affectation, permettant de solder cette opération.

..2 Les impôts et taxes.

Etat fiscal non encore réceptionné à la communauté de communes.
Prévisions : hausse des bases de 0,4% (1% en 2016 pour mémoire).

Impôts directs locaux à taux constant :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	18 627 212	11,15 %	2 076 934 €
TFB	13 750 784	1,20 %	165 009 €
TFNB	519 670	7,75 %	40 274 €
CFE	3 707 772	21,14 %	783 823 €
TASCOM	Selon CA/taille	100	63 171 €
Total			3 129 211 €

Impôts directs locaux hausse de 5% (hors CFE maintenu à taux constant) :

Impôt	Base/	Taux/coef	Recette
TH	18 627 212	11,71 %	2 180 781 €
TFB	13 750 784	1,26 %	173 260 €
TFNB	519 670	8,14 %	42 288 €
CFE	3 707 772	21,14 %	783 823 €
TASCOM	Selon CA/taille	105	66 329 €
Total			3 245 981 €

NB : simulation prise en compte pour la proposition de budget 2017.

Scénarios complémentaires avec taux différenciés présenté en séance (cf. scénarios M Isel).

M. Isel présente un scénario d'évolution des taux différenciée, sur la base d'une évolution moyenne d'environ 5,7%. Le scénario différencié permet, en privilégiant la taxe sur le foncier bâti, de minorer l'augmentation moyenne sur la taxe d'habitation et le foncier non bâti.

Le scénario d'évolution des recettes des impôts locaux s'appuie également sur une stabilité du taux de la CFE, et sur l'application d'un coefficient de 105 sur la TASCOM (correspondant à une hausse de 5%), dont l'application est décalée à l'exercice 2018 (cf. règles en la matière).

M Isel complète sa présentation en indiquant que le programme d'investissement prévu jusqu'à la fin du mandat nécessite un effort identique sur 3 ans. Cet effort ne suffira cependant pas pour couvrir l'intégralité des dépenses et nécessitera un recours à l'emprunt.

M Klipfel intervient et souhaite que l'effort puisse être réparti sur l'ensemble des impôts directs locaux, y compris la CFE. S'en suit un débat, le président affirmant sa volonté de ne pas impacter la CFE d'une hausse des taux, au vu de la mise à jour des bases minimum effectués il y a quelques années.

M Wernert souhaite que le scénario présenté puisse indiquer la part de recettes supplémentaires découlant de l'évolution des bases, ce que M Isel propose de communiquer pour le prochain conseil.

M Fuchs évoque la mise en place de la THLV, qui permettrait à la communauté de communes de disposer d'une marge financière complémentaire, tout en assurant un développement de l'habitat local.

Le débat est clos avec une décision à main levée à la majorité (3 contres, 2 abstentions), de fixer le produit attendu de la TH, TFB et TFNB à environ 130 000 €, avec une hausse moyenne de l'ordre de 5,5 – 5,9%, différenciée (minoration de la hausse pour la TH et TFNB, et majoration sur le taux de TFB), de ne pas impacter la CFE et d'appliquer un coefficient de 105 à la TASCOM.

..3 Les dotations de l'Etat.

La contribution au redressement de la dette publique se poursuit.
Baisse annoncée de la DGF représentant 50% de la baisse 2016.

Prévision de recette (nb : notification non reçue – simulation base LFR2016) :

DGF	2016	2017
DGF base	719 376 €	676 531 €
DGF compensation	496 573 €	486 641 €

Depuis 2014, la contribution de la communauté de communes s'élève à 275 000 € (arrondi).

..4 Les autres recettes.

Commentées en séance sur la base du budget.

5. Budget 2017.

.1. Les budgets 2017 : consolidé et écritures entre budgets

Budget total 30 millions d'€ : Un budget principal, 17 budgets annexes.
Cf. tableau consolidé des budgets commenté en séance.

.2. Les budgets 2017 : par document budgétaire

Cf. budgets – commentés en séance.

Le président clos le débat d'orientation budgétaire n°2 et propose aux conseiller de délibérer pour l'approuver.

015.2017 : Approbation du débat d'orientation budgétaire n°2.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la communauté de communes, et l'arrêté préfectoral correspondant portant mise en conformité des statuts de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn en date du 13 décembre 2016,

Vu la délibération du conseil communautaire n°009.2017 en date du 20 février 2017 définissant l'intérêt communautaire

Vu la délibération du conseil communautaire n°011.2017 en date du 20.02.2017 « Débat d'orientation budgétaire n°1 : situation financière globale pour 2016 et actions-opérations prévues en 2017 »,

Considérant les prévisions budgétaires pour l'exercice 2016, intégrant les affectations de résultats, les décisions budgétaires modificatives et virements de crédits,

Considérant les réalisations pour 2016,

Considérant le compte de gestion de l'exercice 2016

Considérant le compte administratif de l'exercice 2016

Considérant les propositions d'affectations de résultat, de reprise des résultats du budget annexe Jardin des Brumes dissous,

Considérant les propositions de budget de l'établissement, composé d'un budget principal et de plusieurs budgets annexes,

Considérant les propositions de tableaux annexes au budget principal,

Considérant les propositions d'évolution des taux et coefficients des impôts directs locaux,

Vu l'avis du bureau exécutif,

Entendu l'exposé du vice-président M. Roger ISEL,

Entendu l'exposé du président M Jean-Marie HAAS,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, quatre abstentions, décide :

- De prendre acte de la présentation du projet de budget de l'exercice 2017 et des perspectives financières des années suivantes, deuxième partie du rapport relatif au débat d'orientation budgétaire, présentée comme suit :

Rappel du DOB n°1 et des objectifs de la réunion ainsi que du planning de prise des décisions,

Prévisions d'actions et opérations pour 2017,

Prospective financière et tendances,

Financement des actions-opérations,

Perspectives statutaires et de mutualisation,

Flux croisés,

Les dépenses et recettes fonctionnelles (dont impôts directs locaux),

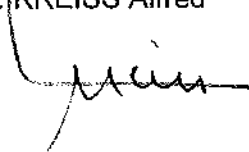
Les propositions budgétaires pour 2017.

- De demander au président de proposer à l'occasion du prochain conseil communautaire un budget tenant compte du débat d'orientation budgétaire n°1 et 2.

Le président clos la séance à 21h45 en invitant les conseillers au prochain conseil fixé au 10 avril 2017.

Fait à Durrenbach, le 05/04/2017

Le secrétaire de séance
M. KREISS Alfred



Le président
Jean-Marie HAAS





Commission finances du 27 mars 2017

Participants	015.2017
BIBLSHEIM CABIROL Mireille	Pour
DIEFFENBACH-les-WOERTH ATZENHOFFER Alphonse	Abst.
DURRENBACH DUJTEY Sylvie	Pour
DURRENBACH WEISS Damien	
ESCHBACH JULLY Jean-Marie	Abst.
ESCHBACH WEISS M.Line	Abst.
FORSTHEIM PETER Guillaume	Pour
FROESCHWILLER MULLER Jean	Pour
GOERSDORF SCHNEPP Franck	Pour
GOERSDORF GARDON Karine	Pour
GUNSTETT HAAS Jean-Marie	Pour
HEGENEY ISEL Roger	Pour
KUTZENHAUSEN SITTER Pierrot	
KUTZENHAUSEN ROTH Marie-Louise	Pour
LAMPERTSLOCH THALMANN Alfred	Pour
LANGENSOUULTZBACH LEDIG Evelyne	Pour
LANGENSOUULTZBACH KAISER Francis	
LAUBACH KLIPFEL Jean-Louis	Pour
LEMBACH SCHLOSSER Charles	Pour
LEMBACH SUSS Charles	Pour
LEMBACH DESCHLER Annie	Pour
LOBSANN KREISS Alfred	Pour
MERKWILLER-PECHELBRONN BALL Jean-Claude	Pour
MERKWILLER-PECHELBRONN SCHNEIDER Dominique	Pour
MORSBRONN-LES-BAINS DUDT Lysianne	Pour
NIEDERSTEINBACH SCHERTZ Christophe	
OBERDORF-SPACHBACH RICHERT Robert	Abst.
OBERSTEINBACH NICASTRO Gérard	
PREUSCHDORF WERNERT Stéphane	Pour
PREUSCHDORF PFEIFFER Dominique	Pour
WALBOURG SCHNEIDER Francis	Pour
WINGEN WEISBECKER Jean	Pour
WOERTH FUCHS Alain	Pour
WOERTH HASENFRATZ Rachel	Pour
WOERTH SIGRIST Benoit	Pour

